

Un 1^{er} mai pas comme les autres

La victoire de la jeunesse et des salariés qui ont lutté contre le CPE est certes à savourer mais ne doit pas nous faire oublier que le problème de l'emploi et notamment de la précarité n'est pas pour autant réglé. Il est nécessaire de poursuivre la mobilisation sur :

- L'abrogation du CNE et des articles de la loi dite « d'égalité des chances » qui poussent encore à la précarité des jeunes
- L'ouverture de négociations pour le plein emploi en CDI, pour la formation, pour les salaires, la protection sociale, la retraite, les services publics.

Faut-il attendre les élections de 2007 ?

Heureusement que nous n'avons pas attendu pour le CPE ! N'attendons pas pour faire abroger le CNE et obliger le gouvernement et le MEDEF à ouvrir des négociations sous la pression des salariés et des jeunes. Le vote fait partie de la démocratie, l'action syndicale et la défense des intérêts des salariés aussi ! **Portons à nouveau nos exigences le 1^{er} mai.**

L'unité syndicale peut-elle continuer ?

L'unité des salariés qui a conduit à l'unité syndicale a montré son efficacité. C'est donc bien par le rassemblement de toutes et de tous, lycéens, étudiants, salariés actifs et privés d'emploi, retraités, par les grèves et les manifestations que nous obtiendrons satisfaction.

Il faut que dans les entreprises, les lycées et les facs, partout ait lieu le débat autour de nos besoins, de nos revendications et des modalités de l'action pour les faire avancer.

La réussite de la manifestation du 1^{er} mai facilitera l'unité et les mobilisations à venir.



Les organisations syndicales ont-elles servi à quelque chose ?

La CGT avec les autres organisations syndicales est intervenue dans les entreprises en informant les salariés, en débattant avec eux de la situation, en proposant des formes d'actions. Elles ont permis le rassemblement des salariés sur un même bassin d'emploi et ont aidé les lycéens et étudiants sur le plan matériel. Enfin, les organisations syndicales ont rencontré les élus locaux et les ministres du gouvernement. Informer les salariés, débattre avec eux, leur proposer de se rassembler et d'agir fait partie de la démarche de la CGT. **Les luttes en cours peuvent être des points d'appuis pour les salariés qui souhaitent s'organiser en syndicat dans les entreprises. La CGT est disposée à les y aider.**

Mais les syndicats sont faibles, comment leur donner plus de poids ?

A la CGT, c'est le syndiqué qui fait le syndicat. Il y est acteur et décideur. Lors du prochain congrès de la CGT, du 25 au 29 avril à Lille, un millier de syndiqués venus de toutes les branches, de tous les départements vont proposer une CGT encore plus proche des préoccupations des salariés, de leurs lieux de travail et de vie.

Plus la CGT sera forte, mieux les travailleurs seront défendus.

Vous, qui n'êtes pas syndiqué(e), discutez-en avec un militant, une militante et rejoignez la CGT pour lui apporter toutes vos connaissances, vos attentes, vos revendications, vos propositions.

Le 1^{er} mai, syndiquez-vous à la CGT.

MANIFESTATION

10H30 Place Ste URSULE BAYONNE

le CPE est retiré, c'est tous ensemble qu'on l'a gagné !

le CNE faut l'abroger, tous ensemble on va continuer !